

Questions orales

Des voix: Abolissez-le, abolissez-le.

M. Mulroney: Il n'y a rien de pire que d'entendre deux amoureux se disputer. Je vous prie d'arrêter.

Ce que nous essayons de faire, et c'est pour cela que le peuple canadien nous a élus, c'est d'utiliser, non pas les déformations de l'opposition . . .

M. Gauthier: Vous aviez dit que c'était un dépôt sacré.

M. Mulroney: . . . non pas les cris et les hurlements . . .

Mme Copps: Vous aviez dit que c'était un dépôt sacré.

M. Mulroney: . . . non pas les douces inanités sonores de la députée de Hamilton-Est. Nous avons reçu le mandat d'utiliser de façon convenable et réfléchie les fonds du Trésor public pour donner plus d'argent aux membres de notre société qui en ont le plus besoin tout en respectant le principe d'universalité pour tous les Canadiens qui ont contribué à ces programmes. C'est ce que nous allons faire.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, le très honorable représentant avait l'habitude de parler de la courtoisie dont nous devons faire preuve à la Chambre des communes. S'il veut que les députés soient courtois à la Chambre, il devrait répondre à nos questions avec courtoisie et franchise.

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): J'ai dit hier, monsieur le Président, que j'avais horreur qu'on me cite incorrectement. J'ai déclaré ce matin devant les représentants des médias que je reconnaissais la suprématie de la Chambre des communes élue sur le Sénat. Telle est ma position, celle que j'ai toujours soutenue, et le très honorable premier ministre le sait.

Le premier ministre voudrait-il dissiper un peu l'incertitude qui règne et laisser savoir à la Chambre des communes, et par elle à la population canadienne, si le régime de sécurité sociale va devenir un régime à deux niveaux? Le ministre des Finances dit que non, le ministre de la Santé dit peut-être et le premier ministre dit que si. Si le gouvernement du Canada sait effectivement dans quelle voie il va s'engager, pourquoi a-t-il semé ainsi la confusion? Donnera-t-il des précisions aux Canadiens?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous savons exactement où nous allons.

Des voix: Dites-le nous.

M. Mulroney: Mon très honorable collègue a tout à fait raison de dire que la courtoisie est de rigueur. Je sais qu'elle guide sa conduite, comme moi la mienne, je crois. Il a du mal à le prouver à cause de l'indiscipline qui règne dans les rangs de son parti. Les députés de son parti sont ceux qui perturbent les travaux de la Chambre alors que je m'efforce de fournir des réponses.

Des voix: Bravo!

• (1425)

M. Mulroney: Nous avons pour objectif de maintenir l'intégrité des programmes sociaux au Canada pour le bien de tous les Canadiens qui y ont cotisé. C'est-à-dire maintenir la notion d'universalité. Deuxièmement, nous envisageons de continuer à appliquer également les autres programmes que nous avons présentés comme premières initiatives et dont nous avons prévu le financement: par exemple, l'aide aux personnes de 60 à 64 ans qui sont dans le besoin et celle aux anciens combattants qui y ont droit. Nous n'avons rien fait d'autre qu'inviter l'opposition à débattre posément la question.

Des voix: Discutons-en.

M. Mulroney: Étant donné certaines circonstances il ne semble pas que ce soit possible; mais cela ne nous détournera pas des initiatives que nous voulons prendre afin, notamment, d'accroître le bien-être des Canadiens par un régime universel dont vont bénéficier ceux qui en ont le plus besoin. C'est à cela que nous nous employons.

L'IMPÔT

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, chaque jour ou presque, quelqu'un du gouvernement vient nous raconter une nouvelle histoire à dormir debout.

M. Bradley: Vous avez de ces façons de vous exprimer, Don!

M. Johnston: Monsieur le Président, j'ai participé avec le ministre des Finances à l'émission *Journal*, le soir de son mini-budget, où on lui a demandé s'il y aurait une augmentation d'impôt. Il se souvient de ce qu'il a répondu. Il a dit non, que les augmentations d'impôt ne constituaient pas la bonne façon de procéder. Hier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré à la presse qu'il y aurait une hausse d'impôt générale pour récupérer les avantages sociaux. Puis, on nous a donné des éclaircissements—nous commençons à en avoir l'habitude—selon lesquels il y aurait un impôt spécial qui permettrait de récupérer les avantages sociaux au moyen du régime fiscal.

Des voix: Question.

M. Johnston: Le ministre des Finances peut-il nous dire s'il va percevoir un impôt général pour permettre au Trésor public de récupérer ces avantages sociaux ou s'il va appliquer un impôt spécial?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, si l'opposition renonçait à ses querelles partisanses, nous voudrions tenir un débat . . .

M. Chrétien: Nous y sommes prêts aujourd'hui.

M. Wilson: Le but de ce débat est justement de discuter des questions soulevées par le député.

M. Gauthier: Exactement.